



Lundi 12 juin 2017

**FEDERATION SYNDICALE des activités
postales et de télécommunications**

25/27 rue des Envierges 75020 PARIS
Tél 01 44 62 12 00
Fax 01 44 62 12 34

M. Philippe Whal
Présidence de la Poste
Siège social
9 rue du Colonel Pierre Avia
75757 Paris cedex 15

Monsieur le Président de la Poste,

Objet : dépôt d'un préavis de grève

Notre organisation syndicale dépose un préavis de grève d'une durée de 24 heures - de 0 à 24 heures - pour la journée du mardi 20 juin 2017.

Pour les services de nuit, celui-ci débutera le lundi 19 juin à 20 heures et se terminera le mercredi 21 juin à 7 heures du matin.

Ce préavis couvrira les personnels des plateformes industrielles courrier, CTC, plateformes colis, plateformes multi-flux, PFR, centres de traitement numérique (CTN) et le CEI Chilly-Mazarin.

Ce préavis est motivé par les revendications suivantes :

- arrêt des fermetures de sites,
- arrêt des recrutements précaires (Intérim, CDD, CDI Intérimaires, GEL, soustraitance...) et passage en CDI pour les personnels concernés,
- recrutement et comblement des emplois vacants par du personnel en CDI,
- fin de la polyvalence au rabais avec le non respect des contrats, grades et niveaux de classification, octroi du II.1 grade de base et revalorisation pour le personnel déjà sur ce niveau,
- ouverture d'une négociation sur la reconnaissance de la pénibilité, du fait notamment des modes de gestion de type "matrice", "séquençement d'activités"
- revalorisation de l'heure de nuit gelée depuis 2007 à un taux de 3 euros,
- octroi du 13^e mois,
- respect des règles RH (compensation des jours fériés coïncidant avec les jours de repos, calcul des REX et des congés)
- arrêt d'un management fondé sur l'autoritarisme et l'infantilisation.

Recevez, monsieur le Président, l'expression de notre parfaite considération.

Pour la fédération SUD-PTT, Jean-Paul DESSAUX